



ZOOM sur la formation

Edito



En 2021, malgré un contexte général incertain et une succession d'épisodes climatiques inédits, nous avons ensemble accompli nos missions respectives et pris part au développement d'une agriculture dynamique en réponse aux attentes de production et d'alimentation des territoires. S'ouvrent à nouveau en 2022 des perspectives aux enjeux complexes, génératrices d'innovations. Les défis, variés et multiples et en tout premier lieu, ceux liés au changement climatique, nous incitent sans cesse à faire évoluer nos compétences. En 2022, les formations de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône se renouvellent grâce à une équipe d'agents de terrain et à leurs partenaires au large champ d'expertises et de méthodes. Ensemble, nous travaillons au service de vos compétences pour élaborer stratégies, changements techniques et mises à jour réglementaires. Je vous souhaite une belle année 2022 avec mes meilleurs vœux de réussite dans vos entreprises.

Jean-Marc DAVIN, élu formation à la Chambre d'agriculture 13.

En bref

Des formations maintenues

Les formations professionnelles continuent depuis bientôt deux ans grâce en partie à notre espace d'apprentissage en ligne, à la mise en place des conditions d'accueil sécurisées et conformes au protocole sanitaire mais également grâce aux partenariats sans cesse renouvelés avec l'enseignement agricole, le réseau des Maisons Familiales et Rurales, les lycées agricoles et l'école du Berger à Salon-de-Provence.



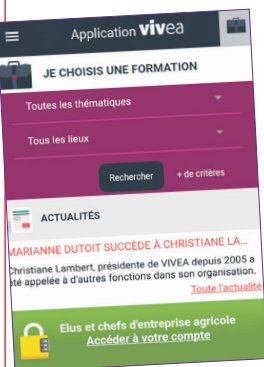
Nous bénéficions surtout de l'appui sans faille et de l'adaptation des opérateurs de compétences et de fonds d'assurance formation, tels qu'Ocapiat et Vivéa pour ne citer que les principaux, de l'accompagnement de nos collectivités territoriales, le Conseil départemental 13 et le Conseil Régional, ainsi que de France Compétences et Pôle Emploi.



Chiffre clé

En 2021,
74
actions de formation
ont été réalisées
sur 161 journées
et ont concerné
près de 500 personnes

Des démarches 100 % dématérialisées pour un accès à la formation sans papier



VIVEA achète les actions de formation des chefs d'entreprise agricole et règle par subrogation, pour le compte de ces derniers, les organismes de formation avec lesquels un accord de financement a été établi.

VIVEA met en place la dématérialisation complète de ses processus, de la signature de l'accord-cadre au paiement du dossier.

Ce que cela change pour vous :

Lors de votre inscription en formation, vous aurez à réaliser un consentement électronique sous forme de validation par mail.

Vous confirmerez ainsi votre accord pour la prise en charge financière de la formation via votre fonds d'assurance formation. Pour que tout soit parfaitement fluide et transparent, le plus sûr est de créer votre compte sur l'espace en ligne VIVEA : <https://extranet.vivea.fr/hapi/#/accueil> afin de sécuriser vos données. Vous pouvez également télécharger l'application de Vivéa sur votre smartphone.

Votre consentement est à réaliser dès que possible après votre inscription pour vous assurer qu'aucun règlement ne pourra vous être demandé. En tout état de cause, 30 jours après la fin de la formation, la prise en charge de votre financement ne sera plus possible. En résumé, pour simplifier votre accès à la formation, vérifiez la validité de votre adresse de messagerie et consentez dès votre inscription !

Nous vous proposons de vous accompagner dans ces démarches et de rester en contact constant :

formation@bouches-du-rhone.chambagri.fr ou par téléphone au 04 42 23 86 23 (06 73 27 83 81 en cas de travail à distance).



La certification qualité a été délivrée à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône au titre de ses actions de formation depuis avril 2021

Dans le cadre de la réforme professionnelle, nos formations certifiantes sont accessibles via vos CPF (Compte Personnel Formation). Pour obtenir le Certiphyto ou le renouveler, pour obtenir l'habilitation à transporter des animaux vivants, pour obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail ou le renouveler et prochainement, pour accéder aux formations pour la Création d'une entreprise agricole, vous pouvez procéder à l'inscription et à l'achat direct à partir de votre crédit indiqué sur votre CPF. Chaque CPF est abondé de 500 à 800 euros par an pour les salarié.es et les chef.fe.s d'entreprises agricoles.

Pour profiter au plus vite de ces avantages, pensez à activer vos CPF, rendez-vous sur www.moncompteformation.gouv



Notre offre formation renouvelée en 2022

Dans la ligne des Appels Spécifiques Régionaux de Vivéa en Provence-Alpes-Côte d'azur, nous vous proposons une offre de formation 2022 axée sur l'agroécologie pour réussir votre transition et votre adaptation au changement climatique ; mais également pour dialoguer et communiquer sur votre métier et accompagner la transmission des entreprises agricoles. Voici notre florilège 2022 :

Évoluer vers la certification environnementale HVE en viticulture (FMD)

Du 6 janvier à fin mars à la coopérative de Trest, formation en partie à distance avec un accompagnement individuel sur l'exploitation.

Contact Emmanuèle GEIL : 06 30 51 43 86 - e.geil@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Planter et gérer sa culture d'amandiers

3 jours, les 25, 31 janvier et 1^{er} février à Mallemort.

Contact Jean-Michel MONTAGNON : 06 30 51 43 99 - jm.montagnon@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Fabriquer et utiliser ses biostimulants

2 jours, les 1^{er} février et 3 mars à Aix-en-Provence.

Contact François MARTIN : 06 72 63 80 28 - f.martin@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Obtenir le 4 C (ex C.C.T.R.O.V) pour le transport de volailles

2 jours, les 3 et 4 février à Saint-Martin-de-Crau.

Contact Christèle COLLIOT : 06 73 27 83 81 - formation@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Maîtriser la biosécurité dans son élevage de petits ruminants

1 jour, le 8 février à Aix-en-Provence.

Contact Laure EON : 06 74 69 75 89 - l.eon@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Planter et gérer une haie sur son exploitation

3 jours, du 15 février au 8 avril à Mallemort et accompagnement individuel sur l'exploitation.

Contact Bérengère LAMRIBEN : 06 33 11 53 45 - b.lamriben@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Observer et favoriser la biodiversité dans ses vignes

2 jours, les 22 février et 7 avril et accompagnement individuel sur l'exploitation.

Contact Didier RICHY : 06 30 51 44 02 - d.richy@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Renouveler son Certiphyto Décideur

1 jour, le 22 février à Aix-en-Provence.

Contact Emmanuèle GEIL : 06 30 51 43 86 - e.geil@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Obtenir son Certiphyto Décideur

2 jours, les 28 février et 1^{er} mars à Lambesc.

Contact Emmanuèle GEIL : 06 30 51 43 86 - e.geil@bouches-du-rhone.chambagri.fr

S'initier aux techniques de construction et de rénovation de restanques en pierres sèches

3 jours, les 1^{er}, 2 et 3 mars à Mouriers.

Contact Christèle COLLIOT : 06 73 27 83 81 - formation@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Maîtriser les techniques d'autopsie dans son élevage petits ruminants

1 jour, le 8 mars à Salon-de-Provence.

Contact Laure EON : 06 74 69 75 89 - l.eon@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Tailler ses vignes en tenant compte du gel du 8 avril 2021

1 jour, le 17 mars.

Contact Didier RICHY : 06 30 51 44 02 - d.richy@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Maîtriser le bien-être animal en élevage porcin

1 jour, à partir de mars à Aix-en-Provence.

Contact Laure EON : 06 74 69 75 89 - l.eon@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Communiquer sur les réseaux sociaux

2 jours, 25 mars et 1^{er} avril à Lambesc.

Contact Christèle COLLIOT : 06 73 27 83 81 - formation@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Comprendre et analyser ses documents comptables pour gérer son exploitation

2,5 jours, dont 1 journée à distance en 4 séances digitales, automne 2022 à Aix-en-Provence.

Contact Laura BRONDINO : 06 79 41 08 02 - l.brondino@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Tous les détails des programmes et les bulletins d'inscription sont à retrouver sur notre site : www.chambre-agriculture13.fr/vous-etes-agriculteur/vous-former

